



HAL
open science

Plus ou moins open : Les revues de rang A en Sciences de l'information et de la communication

Joachim Schöpfel, Hélène Prost, Amel Fraïsse

► To cite this version:

Joachim Schöpfel, Hélène Prost, Amel Fraïsse. Plus ou moins open : Les revues de rang A en Sciences de l'information et de la communication. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2019, Dossier : Information scientifique et diffusion des savoirs : entre fragmentations et intermédiaires, 15, 10.4000/rfsic.4706 . hal-02000938

HAL Id: hal-02000938

<https://hal.univ-lille.fr/hal-02000938v1>

Submitted on 2 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Plus ou moins open : Les revues de rang A en Sciences de l'information et de la communication

Joachim Schöpfel, Hélène Prost, Amel Fraïsse

Joachim Schöpfel est Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lille, membre du laboratoire GERiCO et consultant indépendant dans le domaine de l'information scientifique. ORCID 0000-0002-4000-807X joachim.schopfel@univ-lille.fr

Hélène Prost est ingénieur d'études à l'Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST-CNRS) et membre associé au laboratoire GERiCO de l'Université de Lille. ORCID 0000-0002-7982-2765 helene.prost@inist.fr

Amel Fraïsse est Maître de conférences en Sciences de l'information et de la Communication à l'Université de Lille et membre du laboratoire GERiCO. ORCID 0000-0002-8693-8862 amel.fraïsse@univ-lille.fr

Résumé

Selon une étude récente, presque la moitié des articles publiés par des chercheurs français sont diffusés en libre accès, déposés dans les archives ouvertes, comme HAL, ou mis en ligne dans des revues administrées suivant le modèle du "open access", sans abonnement payant. Dans cet environnement dynamique, les agences d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche ont un rôle à jouer, par le biais de leurs critères et outils d'évaluation. En fonction de leur approche et méthodologie, ces établissements peuvent créer des opportunités pour le développement du libre accès, par l'incitation au partage des résultats de la recherche, ou bien, ralentir le processus par le maintien des critères habituels, dont notamment l'évaluation bibliométrique à partir du classement des publications. Notre étude propose un regard sur notre propre discipline, avec un état des lieux dans le domaine des sciences de l'information et de la communication en France, à partir de la liste actualisée des revues de rang A publiée fin 2017 et sous l'aspect du libre accès. L'approche est exploratoire. Il s'agit avant tout d'étudier nos propres standards et pratiques, en tant que communauté de recherche en SIC par rapport à la politique scientifique du libre accès et de la science ouverte. 38% des revues de rang A en SIC sont en libre accès. Mais ces revues représentent seulement 4% de l'ensemble des revues SIC en libre accès.

Abstract

According to a recent study, almost half of the articles published by French researchers are disseminated in open access, deposited in open archives, as HAL, or via open access journals, without paid subscription. In this dynamic environment, higher education and research evaluation agencies have a role to play, through their assessment criteria and tools. Depending on their approach and methodology, these institutions can create opportunities for the development of open access, by encouraging the sharing of research results, or slow down the process by maintaining the usual criteria, including the bibliometric evaluation based on the ranking of publications. Our study proposes an analysis of the information and communication sciences in France, from the updated list of A-rated journals published at the end of 2017 and under the aspect of open access. The approach is exploratory. We try to assess our own standards and practices as a research community in relation

to the new research policy in favor of open access and open science. 38% of the A-rated journals in our field are in open access. But these journals represent only 4% of all open access journals in the field of information and communication sciences.

Mots-clés

Science ouverte, libre accès, évaluation de la recherche, classement des revues

Keywords

Open science, open access, research evaluation, journal ranking

Introduction

En moins de trente ans, les revues en ligne sont devenues « the new normal » de la communication scientifique, pour utiliser un terme de Peter Hinssen (2010), un fait auquel les établissements, organismes et communautés scientifiques ont dû adapter leurs fonctionnement et stratégies en matière d'information et de technologie. Cette transformation rapide n'a pas altéré l'une des fonctions traditionnelles et essentielles d'une revue scientifique : elle reste l'outil privilégié pour évaluer la production scientifique des structures et chercheurs (Guédon 2001). Aujourd'hui comme hier, publier un article dans une revue scientifique fait partie des critères clés de l'évaluation, dont l'importance dépend pour beaucoup de certaines caractéristiques de la revue en question, comme le facteur d'impact, l'internationalité du public et des auteurs, la réputation du comité de rédaction ou encore le mode et le taux de sélection des manuscrits à publier.

La science ouverte

Or, une autre caractéristique prend de l'ampleur, le degré d'ouverture (ou *openness*) d'une revue. Le libre accès à l'information scientifique, marginal encore il y a vingt ans, est devenu un vecteur principal de la politique scientifique des organismes, établissements et agences de financement, un élément clé de la stratégie des grands éditeurs, et un objectif prioritaire des administrations de la recherche. Le plan national pour la science ouverte du gouvernement français a confirmé cet objectif (MESRI 2018). Ce plan préconise l'obligation d'une publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées par appel d'offres sur fonds publics, la reconnaissance de la science ouverte dans les évaluations des chercheurs et des établissements et l'exploration de nouveaux modèles économiques pour les revues comme pour les livres en accès ouvert.

La transformation du système éditorial de la recherche vers un écosystème ouvert sans barrières d'accès apparaît désormais irréversible, comme objectif politique aussi bien que comme stratégie des établissements et organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche ou comme stratégie commerciale, en ce qui concerne l'industrie de l'information et de l'édition (Chartron & Schöpfel 2017).

Selon une étude récente, presque la moitié des articles publiés par des chercheurs français sont diffusés en libre accès, déposés dans les archives ouvertes, comme HAL, ou mis en ligne dans des revues administrées suivant le modèle du « open access », sans abonnement payant. Et si on ajoute les réseaux sociaux, sites personnels etc., ce pourcentage atteint 67% (Martin-Martin et al. 2017). Au niveau européen, l'objectif de la politique de la recherche est d'aller plus loin, d'atteindre les 100% de l'information scientifique en libre accès à partir de 2020.

L'évaluation

Cet objectif et l'émergence d'un écosystème de science ouverte engage tous les acteurs, les organismes et établissements scientifiques, aussi bien que les bibliothèques, les opérateurs publics de l'information scientifique, les laboratoires et les éditeurs. Les agences d'évaluation jouent un rôle

clé. Par le biais de leurs critères et procédures d'évaluation, elles contribuent à accélérer ou bien à retarder la diffusion des résultats de la recherche en libre accès. Le principal levier est le classement des revues afin d'établir « une relation d'ordre entre les revues pour fonder des décisions de politique scientifique » (Galvez-Behar 2011, p.244). Le recours aux indicateurs bibliométriques, la quantification de la qualité de la production scientifique, « vise à satisfaire des exigences d'objectivation et de transparence » (Leclercq 2016, p.15) et rationalise le travail des instances d'évaluation qui ont du poids mais peu de temps pour instruire leurs jugements (Berry 2009).

Le rôle de ces évaluations dans la sélection des enseignants et chercheurs, ainsi que dans le financement des programmes d'enseignement et de recherche est déterminant (Zaccai et al. 2016). L'influence des classements de revues exerce une sorte de pouvoir structurant sur la recherche ; combiné au système de classements internationaux fondés sur une prédominance d'un certain type de publications, le système de publication réorganise le travail des chercheurs qui doivent publier de plus en plus dans un type de format standardisé (Lussier 2014). La productivité scientifique mesurée n'a pas la même valeur s'il s'agit d'un ouvrage collectif, d'une revue de rang A en anglais, d'une revue classée en français ou dans une langue autre que l'anglais, etc. (Lussier & Chanlat 2017). Ce pouvoir structurant des classements qui favorisent certains outils (Web of Science, Scopus) et éditeurs (Elsevier, Springer, Wiley...) a été critiqué comme « une forme d'impérialisme scientifique » (Vandermotten 2016).

Par rapport au rôle croissant des revues de rang A comme outil d'évaluation du Comité national du CNRS, Alain Iribarne (2004) a mis en garde d'une « incohérence gestionnaire majeure » et des « risques d'effets pervers sur la production scientifique, en particulier la plus innovante ». De son côté, François Briatte (2008) a fait remarquer que le critère discriminant employé par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) pour le classement des revues semble être davantage leur notoriété que leur qualité, et il a critiqué l'absence de méthodologie clairement établie. Deux autres chercheurs résumant la situation ainsi: « Even a simple glance at the produced lists, displayed on the AERES site, reveals tremendous problems » (Williams & Galleron 2016).

Un autre exemple est l'initiative australienne CORE¹ qui propose des rankings de conférences et de revues (dont une bonne centaine en SIC) ; néanmoins, l'Australian Research Council, l'une des deux principales agences du gouvernement australien pour l'attribution de fonds de recherche, a abandonné le recours à ces rankings en faveur d'une approche plus qualitative².

Les revues en SIC

Revenons en France. En 2012, une étude a révélé que peu de revues en libre accès étaient présentes dans les listes des revues qualifiantes³ de l'AERES, freinant ainsi le développement du libre accès en France (Bosc & Dillaerts 2012). Nous nous intéressons précisément à cet aspect, dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

¹ Computing Research & Education <http://www.core.edu.au>

² Pour une introduction plus globale, cf. Gingras (2016).

³ Une revue qualifiante (aussi appelé « revue de rang A ») est une revue qui, selon le Comité National des Universités (CNU), tient une place importante dans la diffusion des résultats de la recherche à l'échelle nationale et internationale et que le CNU considère comme essentielle pour évaluer les candidatures à la qualification pour les fonctions de maître de conférences et de professeur des universités ; seulement les candidats qualifiés peuvent postuler à des postes d'enseignants-chercheurs ouverts dans les universités françaises. Le CNU estime que la publication dans une revue qualifiante est un indicateur d'une reconnaissance du champ et d'une visibilité à l'intérieur de celui-ci.

Les revues SIC ont été analysées à plusieurs reprises, pour évaluer leur impact et qualité aussi bien que pour analyser le paysage éditorial (cf. Prost & Schöpfel 2012 pour une synthèse des travaux plus anciens). Par rapport au libre accès, Heinderyckx et al. (2012) ont pu constater qu'en SIC, « l'idéal d'accessibilité universelle et, plus pragmatiquement, la possibilité qu'il offre d'augmenter la visibilité des travaux scientifiques, semble avoir notamment rencontré l'aspiration des chercheurs à davantage asseoir la légitimité de cette jeune discipline ». Une étude scientométrique américaine relativise ce constat dans la mesure où les résultats révèlent que les chercheurs en SIC gardent une préférence pour le modèle traditionnel et publient moins souvent dans des revues en libre accès que les « practitioners », c'est-à-dire les bibliothécaires, documentalistes etc. (Hayman 2018).

Dans le cadre de l'évaluation des structures de recherche et selon les règles générales fixées par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)⁴, des représentants de la 71e section du CNU, de la CPdirsic (Conférence permanente des directeurs de laboratoires en sciences de l'information et de la communication) et de la Sfsic (Société française des sciences de l'information et de la communication) ont établi une liste de 98 revues françaises et étrangères, en précisant que « la publication dans ces revues est essentielle car elle indique une connaissance du champ et une visibilité à l'intérieur de celui-ci »⁵.

Vu le "pouvoir structurant" de cette liste sur le choix de diffusion des résultats scientifiques en SIC, nous nous sommes demandés à quel degré les revues de rang A étaient conformes aux conditions du libre accès. Quelle est la part des revues en libre accès ou hybrides ? Quel est leur degré d'ouverture ? Combien de leurs articles sont déposés sur HAL ? Quelle est la contribution de ce classement à la science ouverte, et comment peut-elle être améliorée ?

Méthodologie

Après avoir inséré dans un tableau la liste des 98 revues qualifiantes, nous avons supprimé un doublon (*European Journal of Communication*) et nous avons relié les ISSN des 97 autres revues dans la base Ulrichsweb de ProQuest⁶, afin de collecter pour chaque titre indexé dans la base, les informations relatives à l'éditeur, à l'indexation éventuelle dans une base de données, à l'attribution d'un facteur d'impact. Nous avons noté la présence d'une version électronique et la typologie donnée à la revue, ainsi que les domaines scientifiques indexés pour chaque titre présent dans Ulrichsweb.

De la même manière, nous avons relié la liste des revues avec les titres répertoriés dans le DOAJ⁷, à partir duquel nous avons recueilli les informations relatives à la publication en ligne, si celle-ci est gérée le modèle de l'auteur-payant (« article processing charges » ou APC), si les articles sont identifiés par un lien permanent, quelle est la licence d'utilisation et dans quel répertoire se trouve la politique de dépôt en ligne des articles.

En parallèle à ces imports automatiques d'information, nous avons consulté le site de chaque revue, dont l'examen attentif nous a permis de vérifier la présence en ligne, mais aussi de déterminer le pays d'édition, la langue des articles, les APC, le type de licence. Concernant le régime juridique de la diffusion des revues, nous avons privilégié une analyse exhaustive et à jour des conditions indiquées sur la page d'accueil de chaque revue ; de manière ponctuelle, nous avons complété cette information à partir des sites SHERPA/RoMEO⁸ et Héloïse⁹ sur les politiques des éditeurs en matière de libre accès et de dépôt d'articles.

Nous avons qualifié le degré d'ouverture des revues, puis noté la présence d'un open peer review ou d'une épi-revue. Enfin, nous avons consulté l'archive ouverte institutionnelle HAL pour identifier les

⁴ <http://www.hceres.fr/>

⁵ <https://www.sfsic.org/index.php/infos/liste-des-revues-qualifiantes-en-71eme-section>

⁶ <https://www.proquest.com/products-services/Ulrichsweb.html>

⁷ Directory of Open Access Journals <https://doaj.org/>

⁸ <http://www.sherpa.ac.uk/romeo>

⁹ <https://heloise.ccsd.cnrs.fr/>

revues présentes, et, pour chaque revue, le nombre de notices et le nombre d'articles disponibles en ligne.

Résultats

Par la suite, nous présenterons les principaux résultats de l'analyse des revues qualifiantes de la liste SIC, en distinguant plusieurs formes du libre accès, dont notamment la voie dorée ou *gold road* (publication d'articles dans des revues en libre accès) et la voie verte ou *green road* (auto-archivage d'articles dans des archives ouvertes) (cf. Harnad et al. 2004).

Libre accès, revues hybrides et APC (*gold road*)

De ces 97 revues, deux seulement n'ont pas de version en ligne, *Théorème* dont le site web ne présente qu'un sommaire en pdf, et *Politiques de communication* dont le site indique les points de vente à Paris et en région.

37 des 97 revues sont publiées en libre accès. C'est-à-dire qu'elles sont gratuitement accessibles en ligne sur un site web, sans restriction, abonnement ou embargo. Avec une connexion à Internet et un navigateur web, tel que Google Chrome, Mozilla Firefox, ou Internet Explorer/Edge, tout le monde peut consulter et afficher le contenu intégral de ces revues, sans distinction. Selon les mots de Peter Suber (2003), il s'agit d'un « *gratis open access* », sans barrières payantes, mais pas nécessairement d'un « *libre open access* », au sens d'absence de restrictions d'usage.

29 autres revues sont « hybrides » : cela signifie qu'une partie seulement des articles est diffusée en libre accès tandis que d'autres articles sont réservés aux abonnés. Ces revues hybrides fonctionnent sur un modèle économique qui mélange l'abonnement (paiement par le lecteur) et le paiement par l'auteur (par son organisme, son projet etc.), en facturant une « *article processing charge* » ou APC. L'auteur peut donc choisir entre une publication « classique », avec une diffusion de l'article aux seuls abonnés, et une publication en « mode APC » ou l'article, après le paiement d'une facture, est diffusé immédiatement et sans restriction d'accès.

Le montant d'une APC varie suivant l'éditeur et d'une revue à l'autre, allant de 100 à 5000 USD, avec une dépense moyenne autour de 1500 USD par article¹⁰; une étude récente de COUPERIN révèle une redevance moyenne de 1688 € par article pour l'année 2015¹¹. Les éditeurs des revues hybrides de la liste SIC (notamment Elsevier, Taylor & Francis, Springer, Wiley et Sage) affichent des montants entre 1500 et 3000 USD.

¹⁰ <https://scholarlycommunications.jiscinvolve.org/wp/2017/08/23/article-processing-charges-in-2016/>

¹¹ <https://www.couperin.org/site-content/261-a-la-une/1339-couperin-org-fournit-les-premieres-donnees-apc-pour-la-france>

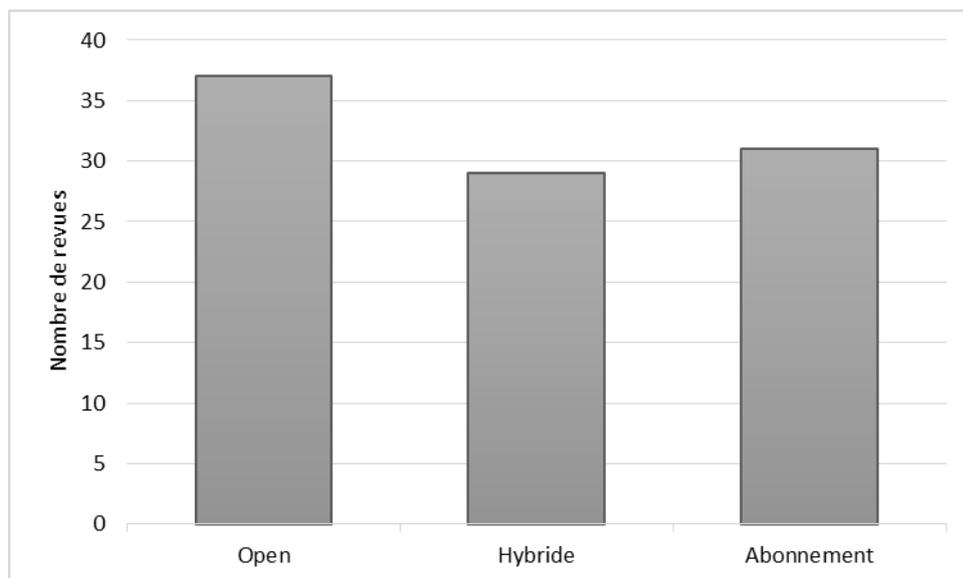


Figure 1. Mode de diffusion des revues de rang A (N=97)

En résumé: de la liste des revues qualifiantes en SIC, un tiers (38%) sont en libre accès, tandis qu'un autre tiers (30%) l'est partiellement, avec quelques articles pour lesquels les auteurs ont payé une APC. Le restant des revues (32%) est réservé aux abonnés (figure 1). Une dernière remarque : aucune des revues hybrides ne fait partie des « predatory journals » selon les critères usuels (cf. Shamseer et al. 2017), c'est-à-dire des revues en ligne qui sollicitent activement des manuscrits et facturent des frais de publication (APC) sans fournir de réels services de rédaction ou d'évaluation par les pairs.

Diffusion sous licences ouvertes

Nous avons évoqué plus haut la distinction entre open access « gratuit » et « libre ». L'analyse du régime juridique de la diffusion des revues en libre accès permet d'apporter une réponse plus précise à cette question (figure 2). Parmi les 66 revues en libre accès, 11 sont diffusées sous le régime de la propriété intellectuelle, sans licence ouverte (16%). Ce sont surtout de revues publiées en France, comme *Les Cahiers du Numérique*, *Semen* ou *Terminal*. Il s'agit d'une diffusion en « gratuit open access » - l'accès aux articles est gratuit mais toute exploitation ultérieure, si elle n'est pas couverte par une exception du droit d'auteur, nécessite une autorisation par les auteurs et/ou l'éditeur.

Les autres 55 revues (84% des revues en libre accès) sont diffusées avec des licences ouvertes, en plus ou moins « libre open access », c'est-à-dire avec moins de restrictions d'usage. Il s'agit avant tout des licences *Creative Commons* (CC) qui sont moins restrictives que le droit d'auteur ou copyright et ne protègent aucun ou seulement quelques droits relatifs aux publications¹².

¹² <http://creativecommons.fr/>

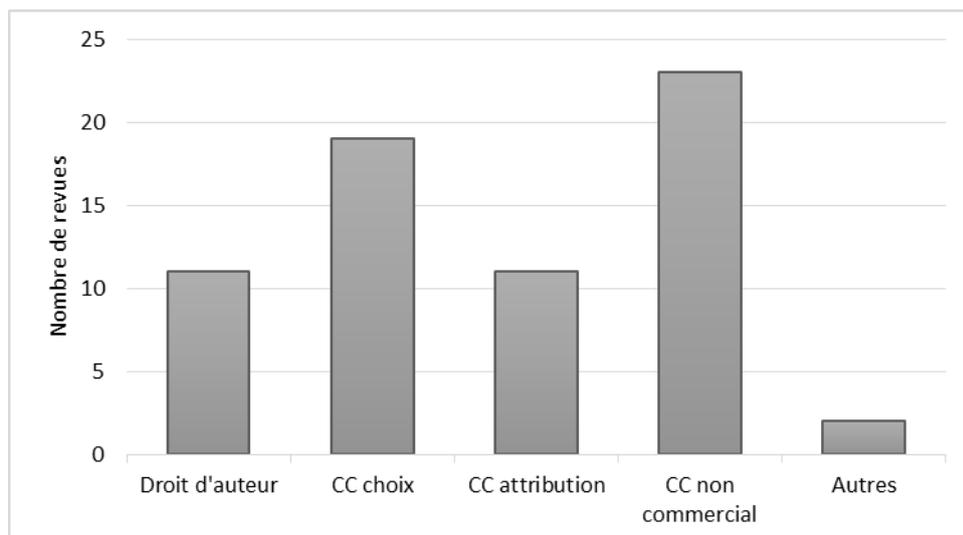


Figure 2. Régime de diffusion des revues SIC en open access (N=66)

19 revues (29%) proposent plusieurs licences CC et laissent le choix aux auteurs ; 11 revues (17%) diffusent sous la licence CC la plus libérale, c'est-à-dire la licence libre CC-BY qui n'exige pour toute exploitation future que l'attribution de la source (auteur, revue, éditeur). A ceci s'ajoutent deux autres revues (3%) diffusées dans le domaine public (*Actes sémiotiques*) ou sous une licence « Wikipédia » (licence libre copyleft CC-BY-SA, licence partage à l'identique). En résumé, presque la moitié (49%) des revues qualifiantes en libre accès sont publiées sous le régime du « libre open access », avec un minimum de restrictions, ce qui facilite notamment une exploitation automatique ou semi-automatique avec des outils de l'exploration textuelle (*text and data mining*, TDM).

Les autres 23 revues (35%) partagent les articles en libre accès sur Internet mais interdisent leur utilisation commerciale avec des licences CC-BY-NC. Pour la plupart de ces revues, la licence interdit également toute modification des articles ce qui rend une approche TDM plus compliquée mais pas impossible; parmi les 17 revues diffusées sous licence CC-BY-NC-ND se trouvent la *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication* (RFSIC), *Tic & Société* ou encore le *Bulletin des Bibliothèques de France* de l'Enssib et, au niveau international, *Library Quarterly* et *l'International Journal of Communication*.

Ramenés sur l'ensemble de la liste, ces résultats indiquent que 57% des revues qualifiantes sont publiées d'une manière qui facilite l'analyse des contenus avec des outils et procédures de TDM, tandis que 43% des revues - toutes celles qui ne sont pas en libre accès ou qui sont diffusés en «*gratit libre accès*» - nécessitent à ce jour une autorisation explicite pour toute exploration textuelle, en attendant l'application de l'article 30 de la Loi pour une République Numérique ou une nouvelle exception (figure 3).

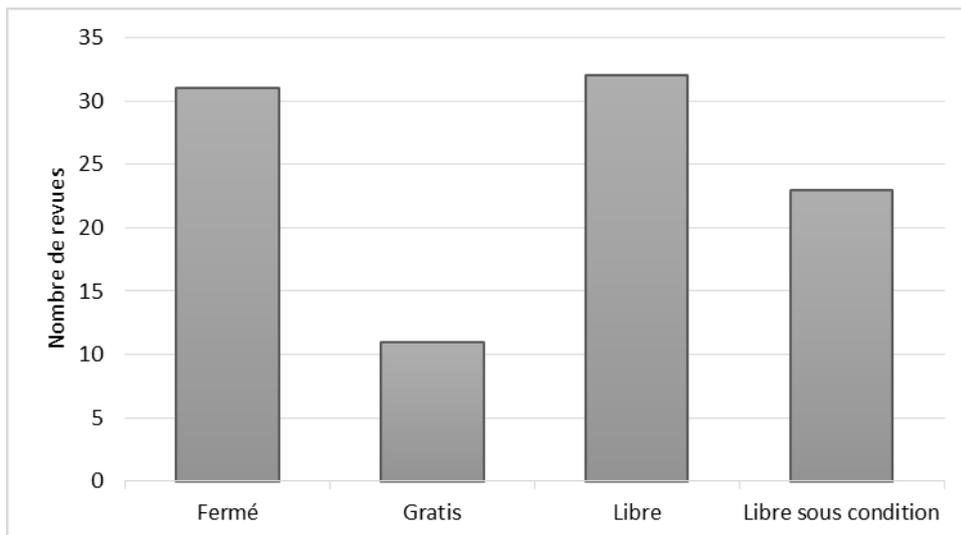


Figure 3. Mode de diffusion des revues de rang A (N=97)

Ceci étant, il faut quand-même ajouter un bémol, dans la mesure où parmi les 57% de revues « libres » ou « libres sous condition » se trouvent 28 revues hybrides ; en d’autres termes, cette facilité d’exploitation par TDM ne concerne que les articles « open access » dont les auteurs ont payés les frais de publication (APC).

Les plateformes de revues

Une partie des revues de la liste qualifiante est diffusée sur des plateformes avec d’autres revues. Figure 4 présente les plateformes les plus importantes pour la liste des revues SIC, en gris foncé (gauche) des plateformes non commerciales et en gris clair (droite), les plateformes commerciales.

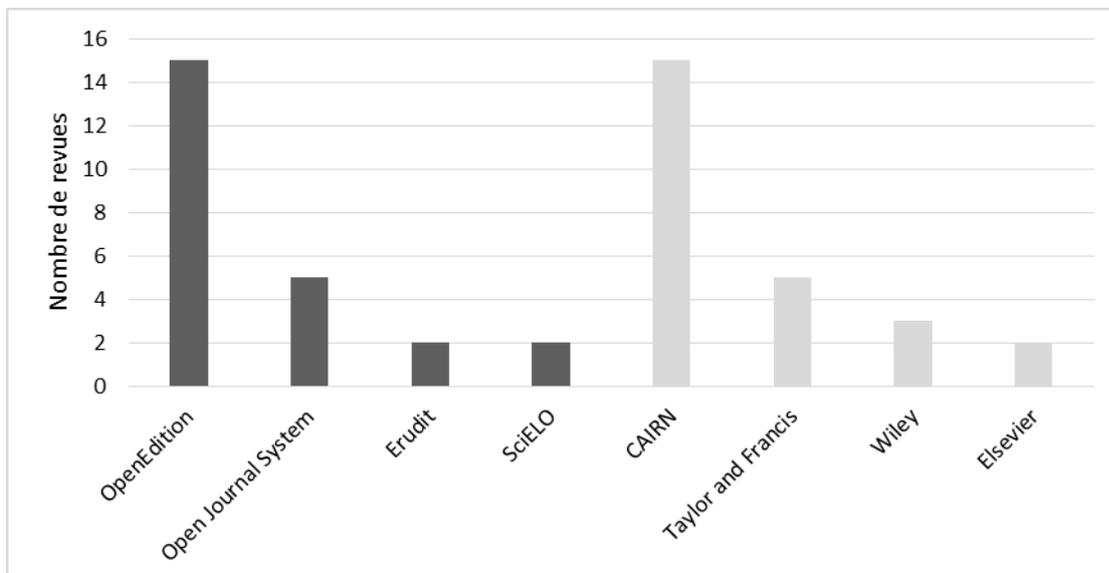


Figure 4. Les plateformes les plus importantes (N=49)

OpenEdition Journals du Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO), une initiative publique à but non lucratif, soutenue par des institutions de recherche et d'enseignement supérieur¹³, se partage la première place pour les revues SIC de rang A avec CAIRN¹⁴, portail pour les publications de sciences humaines et sociales et propriété des éditeurs Belin, De Boeck, La Découverte et Érès, avec la Bibliothèque nationale de France et les Presses Universitaires de France ; par ailleurs, cinq revues se trouvent conjointement sur OpenEdition et sur CAIRN.

Parmi les autres plateformes, le Open Journal System (OJS) occupe une place à part dans la mesure où il ne s'agit pas d'une plateforme au sens strict, mais d'un logiciel installé sur différents serveurs. Sont diffusés sur un serveur OJS entre autres les revues *ESSACHESS*, *Recherches en Communication* et *Museum and Society*.

Périodes d'embargo

Nous venons d'évoquer le cas des cinq revues diffusées sur les deux plateformes OpenEdition et CAIRN (dont *Etudes de Communication*, *Mots* et *Quaderni*). Ces cinq titres constituent un cas particulier de l'ouverture des revues scientifiques : les numéros les plus récents sont réservés aux seuls abonnés (sur CAIRN) tandis que les numéros plus anciens sont librement accessibles (sur OpenEdition). La barrière mobile varie d'une revue à l'autre, entre 24 et 48 mois.

Ce compromis entre open access et vente d'abonnement est d'autant plus intéressant que l'article 30 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique a introduit, dans le Code de la recherche, un droit d'exploitation secondaire des publications scientifiques au profit des chercheurs. Désormais, sous certaines conditions, la version finale du manuscrit acceptée pour publication peut être mise à disposition par voie numérique après le respect d'une période d'embargo de 12 mois, pour les revues en SHS.

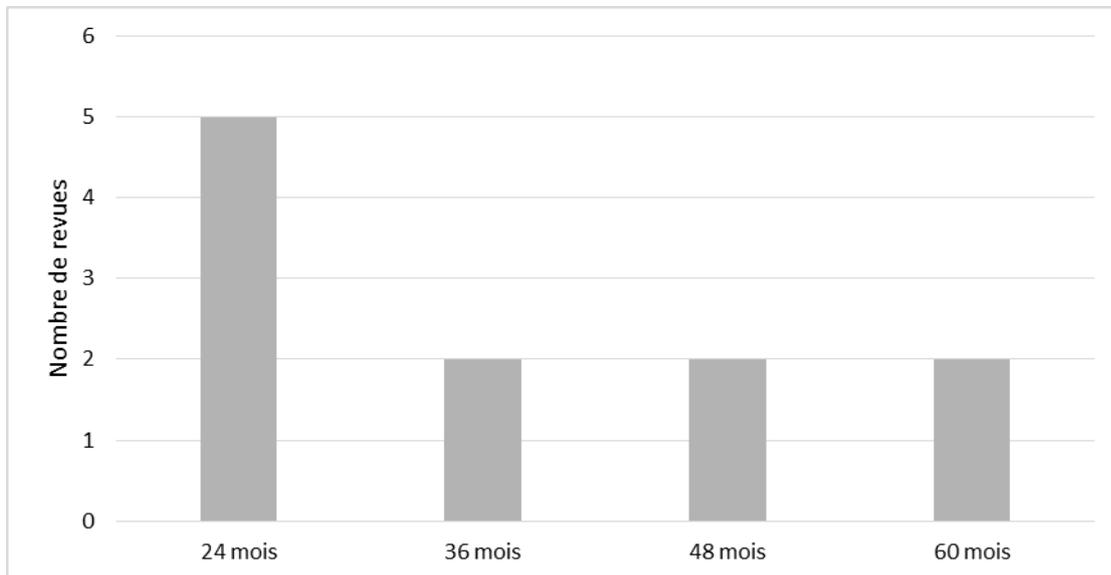


Figure 5. Périodes d'embargo imposées par plusieurs revues (N=11)

Néanmoins, onze revues imposent à leurs auteurs des périodes d'embargo spécifiques et plus longues, allant de 24 mois à 60 mois (figure 5). Nous n'avons pas vérifié si ces embargos sont respectés et si leur respect est contrôlé par les éditeurs ou l'opérateur de la plateforme de diffusion.

¹³ <https://cleo.openedition.org/>

¹⁴ <https://www.cairn.info/>

Il est peu probable que ce décalage avec le Code de la recherche puisse se justifier et se maintenir longtemps.

Dépôt dans HAL (*green road*)

Dans quelle mesure les auteurs d'articles publiés dans les revues qualifiantes déposent-ils leurs manuscrits en ligne ? Pour avoir une première idée, nous avons relevé le nombre d'articles déposés sur HAL pour toutes les revues de la liste de rang A, avec le texte intégral ou seulement avec les références bibliographiques. Le résultat peut se lire de plusieurs façons.

Pour l'ensemble des 97 revues qualifiantes, HAL signale 3271 articles, dont 1084 avec le plein texte (33%) et 2187 sans (67%). Ces chiffres ne sont pas élevés. Par rapport aux revues, il n'y a pas de corrélation entre le nombre des dépôts et des références. La somme totale ne doit pas masquer le fait que la médiane se situe à 2 dépôts par revues. En réalité, pour 32 revues de la liste (33%), on ne trouve aucun article dans HAL ; pour 20 même pas de références bibliographiques (21%) (figure 6).

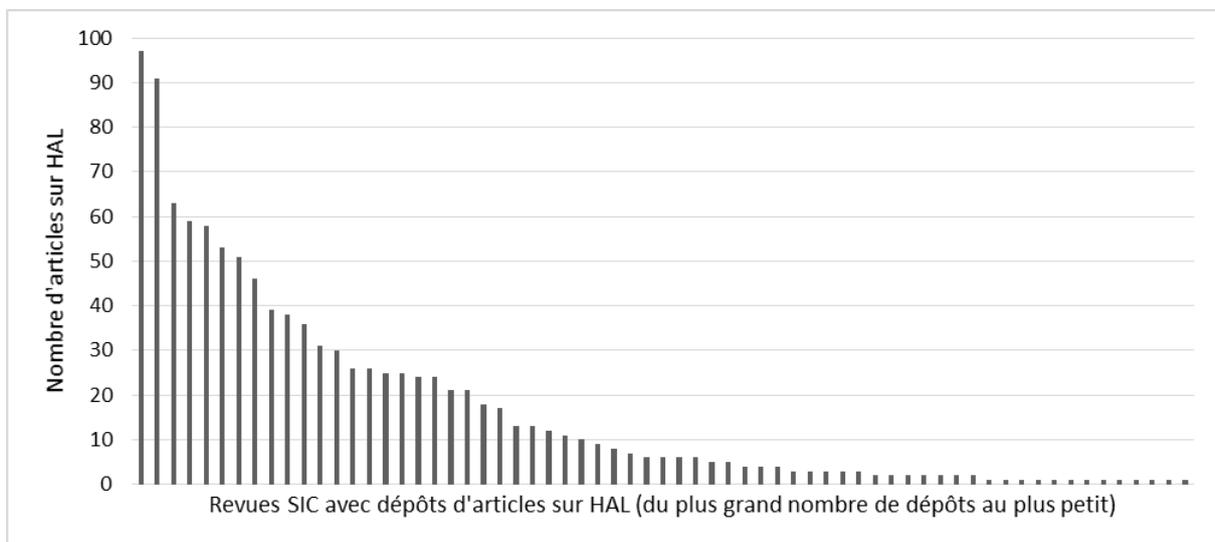


Figure 6. Dépôts d'articles sur HAL, par revue (N=1084 articles issus de 65 revues)

Quelques revues se trouvent sur HAL avec de 50 à 100 articles, dont *Hermès*, *Réseaux*, *I2D* (ex-*Documentaliste*) et le *BBF* ; mais la plupart ne réunissent qu'autour de 10 ou moins articles. En tout cas, c'est loin d'être représentatif pour la production des SIC en France.

Une autre manière de lire ces résultats, c'est de séparer les trois catégories de revues :

- Revues en open access : 29 revues avec 499 articles (46% des articles, en moyenne 17 articles par revue).
- Revues hybrides : 12 revues avec 81 articles (8% des articles, en moyenne 7 articles par revue).
- Revues sous abonnement : 24 revues avec 501 articles (46% des articles, en moyenne 21 articles par revue).

Presque la moitié des articles déposés sur HAL (46%) sont donc issus de revues publiées en libre accès et se trouvent déjà en ligne, sur d'autres serveurs. Et seulement 54% des dépôts constituent réellement de « nouveaux contenus » en libre accès dont les articles originaux se trouvent derrière la barrière payante (le « paywall ») des revues payantes.

Des modèles d'édition novateurs

Le fonctionnement et les services des revues s'adaptent à l'environnement du web et de la Science ouverte. Le plan national pour la science ouverte appelle à mettre en place de nouveaux modèles et modes de publication¹⁵. Parmi ces éléments novateurs figurent les nouveaux modes d'évaluation et de sélection plus ouverts et transparents, regroupés sous le terme d'*open peer review* (évaluation ouverte par les pairs ou commentaire ouvert aux pairs), l'alimentation des revues en libre accès à partir d'archives ouvertes (*overlay journals* ou épirevues), et l'évaluation de l'impact des articles avec de nouveaux indicateurs, alternatifs aux indicateurs bibliométriques (*altmetrics*).

Nous avons vérifié pour chaque revue si l'un ou plusieurs de ces trois éléments étaient présents et visibles sur le site de la revue, par exemple dans les informations sur le fonctionnement et le mode de sélection des manuscrits. Le résultat est plutôt décevant.

Open peer review

Le terme d'*open peer review* désigne une réalité multiforme, émergente, sans définition consensuelle. Souvent, l'*open peer review* est décrit comme un processus d'évaluation et de sélection qui ne tente pas de masquer l'identité des auteurs et/ou des reviewers. Cependant, les modalités de ce nouveau processus varient d'un modèle à l'autre. L'enjeu de cette ouverture du « peer review » traditionnel est avant tout un gain de transparence du processus éditorial, mais aussi une meilleure fiabilité, efficacité et responsabilité (cf. Tennant et al. 2017).

Parmi la liste des revues qualifiantes, nous n'avons trouvé aucun modèle, aucune initiative qui relèverait d'un tel processus novateur. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de projets de ce genre parmi certaines revues, ou que d'autres revues ne fonctionnent pas déjà dans un mode plus ouvert et transparent qu'une évaluation en double aveugle, avec un contact direct par exemple entre les auteurs et les relecteurs. Mais cela reste invisible et n'est pas conceptualisé et/ou affiché comme *open peer review*, avec un suivi, une évaluation ou une communication appropriée.

Épirevues

Le modèle des épirevues ou *overlay journals* s'appuie sur la décomposition du processus éditorial et la prise en charge d'une partie des fonctions classiques de l'édition par les archives ouvertes, comme le dépôt, la préservation et la diffusion (cf. Berthaud et al. 2014). Ce lien structurel et fonctionnel entre la revue et une archive ouverte est le critère principal du concept d'une épirevue (cf. Brown 2010).

Pour l'instant, il existe peu de revues qui fonctionnent sur ce modèle. En France, il s'agit avant tout d'une dizaine de revues de la plateforme épisciences.org sur HAL dont un titre qui relève des sciences de l'information (*Journal of Data Mining & Digital Humanities*)¹⁶. Parmi les revues de la liste SIC qualifiante, il n'y en a aucune.

Altmetrics

Altmetrics est un terme générique qui désigne davantage une nouvelle approche de l'évaluation de l'impact d'une publication scientifique qu'un ensemble bien défini de nouveaux indicateurs et outils (Priem et al. 2010). Il s'agit d'ouvrir l'évaluation de l'impact aux webometrics et aux médias sociaux et de s'affranchir d'indicateurs comme le facteur d'impact ou le h-index issus des bases de données scientométriques. Le lien avec la science ouverte est la prise en compte de l'impact sociétal, par le biais des mentions, citations, recommandations et partages dans les réseaux sociaux, blogs, plateformes etc.

¹⁵ Cf. aussi l'Appel de Jussieu pour la Science ouverte et la bibliodiversité <https://jussieucall.org/>

¹⁶ <https://www.episciences.org/>

Dans la liste des revues SIC, 35 revues (36%) proposent des indicateurs correspondant aux altmetrics. Parfois il s'agit simplement d'une information sur le nombre de téléchargements ou d'accès à un article. D'autres revues ont implémenté des outils plus sophistiqués, tel que Altmetric de Digital Science¹⁷ qui permet d'agréger des données disparates d'usage et d'impact sur le web, notamment à partir des DOI. Parmi ces 35 revues, on trouve surtout les éditeurs commerciaux, avec des revues hybrides et sous abonnement, publiées aux Pays Bas, au Royaume Uni ou en Allemagne.

Discussion

En quelques années, le nombre de revues en libre accès dans la liste des revues de rang A en SIC a considérablement augmenté, passant de 6 en 2012 (Bosc & Dillaerts 2012) à 35 en 2018. Par rapport à l'ensemble des revues de la liste, la part de ces revues a triplé, de 13% en 2012 à 38% aujourd'hui. C'est un changement significatif et un succès indéniable du mouvement vers le libre accès. Mais ce succès reste à consolider dans un environnement qui évolue vite. Par la suite nous allons discuter les résultats sous cinq aspects : le rôle du facteur d'impact, le pays et la langue d'édition, le degré d'ouverture des revues, la représentativité de la liste des revues qualifiante, et l'impact de la nouvelle initiative cOAlition S, une alliance européenne pour le libre accès à la recherche publique portée par les agences de financement.

Facteur d'impact

Le facteur d'impact de l'Institute of Scientific Information a fait l'objet de nombreuses critiques, souvent justifiées, parfois virulentes. Cette critique n'est pas nouvelle (cf. Le Crosnier 1990, Magri et al. 1996, Ojasoo et al. 2002) et fait parfois partie d'une analyse plus large de l'épistémologie scientifique (cf. Moles 1990). Le facteur d'impact est généralement considéré comme un indicateur controversé (« one of publishing's most contentious metrics », Callaway 2016), et son application inappropriée risque de pervertir l'activité scientifique (Beauvois & Pansu 2008, cf. aussi Coutrot 2008).

Même s'il existe aujourd'hui une alternative sous forme d'un indicateur dérivé de la base Scopus¹⁸, le facteur d'impact (FI) calculé à partir de la base de données scientométrique Web of Science est toujours l'un des critères les plus importants pour le classement des revues. 37 revues de la liste SIC (38%) ont un facteur d'impact. Le lien avec la typologie des revues est significatif (figure 7).

	Open	Hybride	Abonnement
Avec FI	5	23	9
Sans FI	32	6	22

Figure 7. Lien entre facteur d'impact (FI) et type de revue (N=97)

Les revues hybrides des éditeurs commerciaux (avec APC) sont sur-représentées tandis que les revues en libre accès (sans APC) sont sous-représentées. En revanche, les revues sous abonnement, sans libre accès, sont réparties équitablement par rapport au facteur d'impact. Le test Khi-2 est significatif avec une valeur $p < 0.001$. Autrement dit, l'effet du facteur d'impact sur le classement des revues joue d'une manière significative en faveur du modèle commercial du libre accès, avec des APC.

¹⁷ <https://www.altmetric.com/>

¹⁸ Il s'agit du SCImago Journal Rank Indicator, cf. Schöpfel & Prost (2009)

Une comparaison avec les dépôts sur HAL montre un autre effet du facteur d'impact (figure 8).

	Dépôts HAL	Références HAL
Avec FI	81	208
Sans FI	1003	1979

Figure 8. Lien entre facteur d'impact (FI) et dépôts dans HAL (N=3271)

Que ce soient des dépôts d'articles en plein texte ou seulement de références (métadonnées), la tendance est la même, et elle est significative (test Khi-2, $p < 0.001$) : il n'y a que très peu d'articles et de références sur HAL issues de revues SIC à facteur d'impact, 5 à 7 fois moins qu'on pourrait attendre à partir de leur présence dans la liste qualifiante. Autrement dit, les revues SIC les plus importantes du point de vue scientométrique sont sous-représentées dans l'archive ouverte nationale, et ceci d'une façon significative.

Pays et langue d'édition

Les 97 revues qualifiantes sont éditées dans douze pays et en cinq langues (figure 9). 35% des revues sont éditées en France, 20% au Royaume Uni et 15% aux Etats Unis. 46% des revues publient des articles en français, 45% en anglais.

	Français	anglais	autres	en %
France	33	1		35%
Royaume Uni		19		20%
Etats Unis		15		15%
Canada	3	1	3	7%
autres	9	8	5	23%
en %	46%	45%	8%	100%

Figure 9. Pays d'édition et langue des revues qualifiantes (N=97)

Quand on met ces variables pour chaque revue en relation avec le type de diffusion, on obtient un paysage contrasté (figure 10). Caractéristiques pour les revues éditées en France (et au Canada) sont la part importante du modèle classique (abonnement) et la part négligeable des revues hybrides.

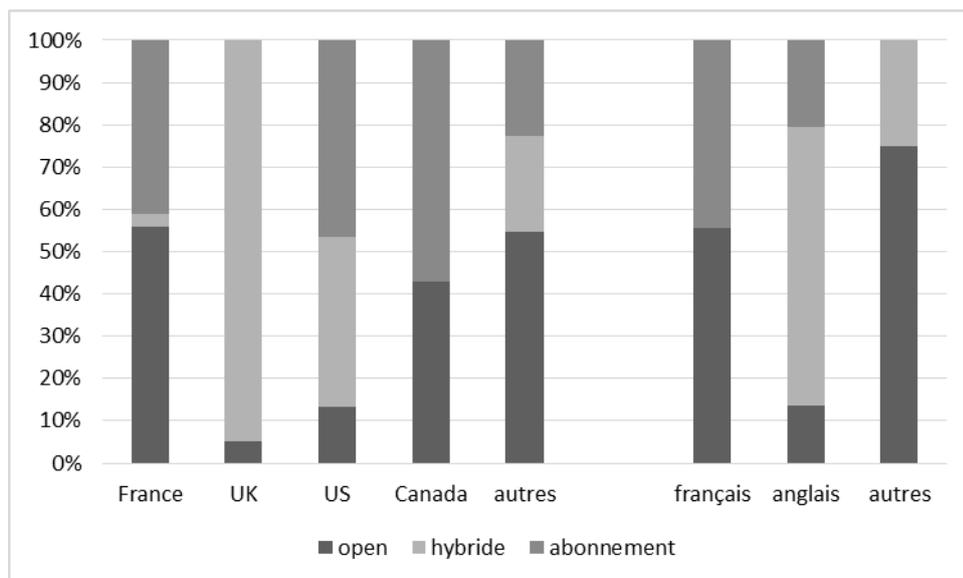


Figure 10. Pays d'édition et langue, par rapport au libre accès (N=97, en %)

En revanche, caractéristique pour les revues éditées au Royaume Uni et aux Etats Unis et publiées en anglais est la part importante du modèle hybride, avec la possibilité d'une diffusion immédiate et sans restriction, après paiement d'APC.

Degré d'ouverture

La Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC) a développé avec d'autres organismes un outil pour mesurer le degré dans la liberté d'accès, partant du principe que les revues peuvent être plus ou moins "libres" ou ouvertes en fonction de la politique des éditeurs dans les domaines de la réutilisation, du droit d'auteur ou de l'affichage sur le web (SPARC et al. 2012). Cet *Open Access Spectrum*¹⁹ permet l'évaluation fine d'une revue sur six dimensions, avec un score total allant de 0 (*closed*) à 100 (*full open*). Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes limités à une estimation prudente sur trois dimensions (les droits de lecture, les droits de réutilisation et la lisibilité par les machines), en regroupant les revues dans trois catégories sur l'échelle du degré d'ouverture :

- *Full open* (équivalent 90-100) : 5%
- *Partially open* (équivalent 35-55) : 20%
- *Closed* (équivalent 0) : 16%

Même s'il ne s'agit que d'une estimation à partir de trois dimensions sur six du *Spectrum*, cela permet quand-même de faire trois constats : la liste des revues qualifiantes couvre l'ensemble du *Spectrum* ; il n'y a que peu de revues avec un haut degré d'ouverture ; mais il n'y pas beaucoup de revues non plus (une sur cinq ou six seulement) qui soient complètement « fermées ».

Ajoutons que la Loi numérique de 2016, en introduisant un droit d'exploitation secondaire, a d'emblée augmenté ce degré d'ouverture par rapport aux droits d'auteur (pas de cession exclusive) et aux droits d'affichage en ligne (dépôt d'une version déterminée après une période d'embargo), pour la recherche publique et en s'affranchissant de la politique des éditeurs. Pour aller plus loin dans une analyse détaillée des fonctionnalités et pratiques des revues, l'approche d'audit appliquée par Cristea et al. (2018) aux revues en psychologie clinique pourrait servir de modèle. Mais il faut sans doute rester pragmatique : préconiser dans ce contexte la version "full open" et "libre" comme seul modèle de publication (« radical form of OA - entirely free, entirely open journals with no reader

¹⁹ <http://www.oaspectrum.org>

charges or author charges », cf. Maharg et al. 2018 dans le domaine du droit) passe à côté de la réalité du paysage de l'édition scientifique et risque de freiner sa transformation.

La représentativité de la liste des revues qualifiantes

Une liste de revues qualifiantes est nécessairement sélective, et elle est conditionnée par le contexte national (Taylor & Willett 2017). Pour avoir une idée de la représentativité de la liste SIC par rapport à l'offre éditoriale du marché des revues scientifiques, nous l'avons comparée avec quatre outils bibliométriques : le répertoire international des revues en libre accès (DOAJ), les deux bases de données scientométriques Scopus (Elsevier) et Web of Science (Clarivate), et le répertoire des périodiques Ulrichsweb (ProQuest). L'objectif de cette analyse est d'obtenir quelques éléments chiffrés sur l'univers des revues en libre accès en SIC et par ce biais d'avoir une idée sur la sélectivité de la liste qualifiante, sous l'aspect du libre accès.

Revues SIC en libre accès

Une étude a identifié en septembre 2017 dans le répertoire DOAJ 119 revues en libre accès dans le domaine *Library and Information Sciences* dont la moitié est publiée aux Etats Unis, au Brésil, en Espagne et en Pologne (Perna & Chander 2018).

Notre propre analyse de décembre 2017 aboutit à une liste de 298 revues SIC suite au filtrage sur les thématiques liées aux sciences de l'information et communication²⁰, dont 66% sont publiées en anglais et 8% en français. Il s'agit essentiellement de revues en libre accès sans APC, diffusées sous licence ouverte.

Le croisement du répertoire DOAJ avec la liste qualifiante SIC fournit une liste de 17 titres, parmi lesquels 12 sont classés parmi les thématiques SIC ; les cinq autres sont indexés d'autres domaines, tels que langue et littérature, éducation, sciences sociales ou technologie.

A l'inverse, 286 revues SIC du répertoire DOAJ ne se retrouvent pas dans la liste qualifiante. 66% de ces titres publient des articles en anglais, 30% en espagnol, 26% en portugais, 11% en indonésien et 7% (21 titres) en français. Seulement dix revues sont publiées avec APC. En termes de sélectivité, la liste qualifiante représente donc 4% des revues SIC en libre accès.

Revues avec facteur d'impact

Le Web of Science contient 170 revues en SIC. 37 revues font partie de la liste des revues qualifiantes, 34 en SIC, trois autres dans d'autres domaines. Parmi ces 37 revues, cinq sont en libre accès et 23 sont des revues hybrides.

Quant à Scopus, nous recensons parmi les 23507 revues actives contenues dans Scopus datée d'octobre 2017, 480 titres indexés dans les domaines *Library Information Science* (code 3309) ou *Communication* (code 3315). Parmi ces 480 titres, 13%, soit 62 revues sont publiées en libre accès.

Comment se positionnent les titres de la liste qualifiante par rapport à ce corpus ? On compte 44 revues communes, soit 45% des titres de la liste qualifiante sont indexés dans Scopus et ont un « SCImago journal rank indicator » (SJR, cf. Schöpfel & Prost 2009). Parmi ces titres communs, huit revues sont publiées en libre accès.

A l'inverse 436 titres sont uniquement présents dans Scopus. Parmi ces 436 titres, 54 revues (12%) sont répertoriées dans le DOAJ comme revues en libre accès. En termes de sélectivité, la liste qualifiante représente donc 20% des revues SIC avec facteur d'impact (Web of Science), 8% des

²⁰ Nous avons inclus les thématiques suivantes : Bibliography. Library science. Information resources, Bibliography. Library science. Information resources: Information resources (General), Language and Literature: Philology. Linguistics: Communication. Mass media ou Language and Literature: Philology. Linguistics: Communication. Mass media: Oral communication. Speech.

revues SIC avec un SCImago journal rank indicator (Scopus) et 13% des revues SIC en libre accès de la base Scopus.

L'alliance européenne cOAlition S

Portée par la Commission européenne et l'European Research Council, l'alliance de plusieurs agences de financement européennes cOAlition S²¹ a lancé une initiative en septembre 2018 appelée « plan S » pour généraliser l'accès libre aux publications issues de la recherche publique à partir de 2020. Ce plan S préconise contient plusieurs principes qui, une fois mis en œuvre par les agences et les organismes de recherche changeront les conditions du financement et de l'évaluation de la recherche publique. Parmi les plus emblématiques :

- La diffusion des publications avec une licence ouverte, de préférence une licence Creative Commons Attribution (CC-BY).
- La définition d'une liste de critères de qualité pour les revues et plateformes.
- Le contrôle des montants des APCs.
- Le rejet des revues hybrides.

Le plan S rencontre au moment de la rédaction de l'article (octobre 2018) un large soutien politique, même si l'interprétation de plusieurs termes et principes reste matière à débat. Par rapport à la liste des revues SIC de rang A, force est de constater que si 38% des revues sont en libre accès, seulement 28% diffusent les articles sous CC. En d'autres termes (et sans évoquer la qualité des services), la liste de rang A en l'état n'est donc que très partiellement compatible avec les principes du plan S.

Conclusion

La science ouverte figure aujourd'hui parmi les priorités de la politique scientifique du gouvernement français. La Loi numérique de 2016 a créé un environnement légal favorable au libre accès aux résultats de la recherche. Le plan national de 2018 préconise l'obligation d'une publication en libre accès des articles et livres issus de recherches financées par appel d'offres sur fonds publics. L'évaluation des chercheurs et des établissements est un levier pour accélérer le développement du libre accès en France.

Traditionnellement, les revues scientifiques jouent un rôle particulier quand il s'agit d'évaluer la production scientifique des chercheurs et des structures de la recherche, notamment par le biais du classement des revues d'un domaine et par l'établissement de listes de revues dites de rang A (ou qualifiantes). Les risques et limites sont connus : « L'évaluation des revues est une excellente chose (...) à condition de ne pas en abuser (...) Le risque est considérable de figer le paysage de la recherche, de décourager l'innovation et d'utiliser les classements à mauvais escient » (Béaur 2011, p.179). Aussi, il ne faut pas confondre les critères d'évaluation avec la réalité des pratiques des chercheurs, plus complexe, plus hétérogène, pas nécessairement en conformité avec ces critères (Lussier & Chanlat 2017).

Sur Google Scholar, 43% des publications en SIC sont librement accessibles (Martin-Martin et al. 2017). Dans le contexte français, les sciences de l'information et de la communication figurent parmi les domaines pionniers, « en créant en 2002 ArchiveSIC sur HAL (...) puis MemSIC pour les mémoires de Master, elles ont aussi initié un petit nombre de revues nativement en libre accès, dont *RFSIC*, *ESSACHESS*, *les Enjeux*, bon nombre de revues sont aussi en accès libre après une période d'embargo fixée avec les éditeurs, un projet innovant d'épérevue a été lancé avec d'autres communautés, *Journal of Data Mining and Digital Humanities* (...) » (Chartron & Schöpfel 2017).

L'analyse de la liste des revues qualifiantes montre une réalité nuancée. Une part significative de revues est déjà en libre accès (38%). D'autres revues ont un caractère hybride (30%). Le chemin

²¹ <https://www.scienceurope.org/coalition-s/>

parcouru depuis 2012 est significatif. Mais la part des articles auto-archivés reste assez limitée, et il n'y a que peu de modèles d'édition novateurs. Aussi, le facteur d'impact reste toujours plus important que la diffusion en libre accès quand il s'agit de la liste de rang A.

Quelles seraient dans ce contexte les options pour aller plus loin dans la contribution des SIC au développement du libre accès et de la science ouverte ? D'après les éléments de notre analyse, on peut distinguer cinq pistes :

1. Limiter la liste des revues qualifiantes aux revues numériques en ligne.
2. Augmenter la part des revues en libre accès dans la liste des revues qualifiantes, au détriment du nombre de revues traditionnelles ou hybrides, et en appliquant des critères de qualité éprouvés pour une sélection « par le haut » (cf. van Gerestein 2015).
3. Augmenter le degré d'ouverture des revues SIC éditées en France, à partir des critères du *Open Access Spectrum* de SPARC et par un soutien de la bibliodiversité et de modèles novateurs de l'édition²².
4. Faciliter l'auto-archivage d'articles de revues dans HAL, notamment par l'import des métadonnées.
5. Créer des indicateurs pour le suivi (monitoring) des publications en libre accès en SIC, à l'instar par exemple de l'initiative de l'Université de Leiden (van Leeuwen et al. 2017) ou du projet SIGAPS²³ dans le domaine des sciences médicales (cf. Darmoni et al. 2009) et en concertation avec la mise en place d'un « baromètre de la science ouverte » en France.

Ces cinq pistes favoriseraient l'émergence d'un écosystème ouvert des SIC en France. Le plan national du gouvernement annonce une révision des procédures d'évaluation pour une meilleure reconnaissance de la science ouverte et pour « réduire l'emprise de l'évaluation quantitative au profit de l'évaluation qualitative ». L'initiative cOAlition S soutenue par l'ANR renforce ce mouvement. Modifier le classement des revues qualifiantes n'est donc qu'un élément parmi d'autres de la transformation des procédures et pratiques scientifiques qui ne se limitera pas aux revues scientifiques mais concerne également les thèses et mémoires, les livres et actes de colloques, sans parler des données de la recherche.

Bibliographie

Béaur, G., 2011. Les publications et l'évaluation des chercheurs ou des unités dans le dispositif français en sciences humaines. In: Servais, P. (Ed.), *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales. Regards des chercheurs*. Bruylant-Academia, Louvain-la-Neuve, pp. 167-181.

Beauvois, J. L., Pansu, P., 2008. Facteur d'impact et mondialisation culturelle. *Psychologie Française* 53 (2), 211–222. <http://dx.doi.org/10.1016/j.psfr.2007.05.002>

Berry, M., 2009. Les mirages de la bibliométrie, ou comment scléroser la recherche en croyant bien faire. *Revue du MAUSS* 33 (1), 227–245. <http://dx.doi.org/10.3917/rdm.033.0227>

Berthaud, C., Capelli, L., Gustedt, J., Kirchner, C., Loiseau, K., Magron, A., Medves, M., Monteil, A., Rivérieux, G., Romary, L., 2014. Episciences – an overlay publication platform. In: *ELPUB 2014. 18th International Conference on Electronic Publishing*, Thessaloniki, Greece, June 18-20, 2014. <http://ebooks.iospress.nl/publication/36552>

²² A l'instar des initiatives pour transformer les revues « classiques » en revues en libre accès, cf. Meadows (2015) ou Laakso et al. (2016) ou encore la liste des revues transformées dans le Open Access Directory [http://oad.simmons.edu/oadwiki/Journals that converted from TA to OA](http://oad.simmons.edu/oadwiki/Journals%20that%20converted%20from%20TA%20to%20OA)

²³ <http://www.sigaps.fr/>

- Bosc, H., Dillaerts, H., 2012. Le libre accès en France en 2012: Entre immobilisme et innovation. *Liinc em Revista* 8 (2). <http://dx.doi.org/10.18617/liinc.v8i2.502>
- Briatte, F., 2008. Comparaison inter-classements des revues en sociologie-démographie et en science politique. *Bulletin de Méthodologie Sociologique* 100 (1), 51–60. <http://dx.doi.org/10.1177/075910630810000109>
- Brown, J., 2010. *An introduction to overlay journals*. Repositories Support Project: UK SHERPA-LEAP UCL. <http://discovery.ucl.ac.uk/19081/>
- Callaway, E., 2016. Beat it, impact factor! Publishing elite turns against controversial metric. *Nature* 535 (7611), 210–211. <http://dx.doi.org/10.1038/nature.2016.20224>
- Chartron, G., Schöpfel, J., 2017. Libre accès aux publications et sciences ouvertes en débat (dossier). *RFSIC Revue française des sciences de l'information et de la communication* (11). <https://rfsic.revues.org/2868>
- Coutrot, L., 2008. Sur l'usage récent des indicateurs bibliométriques comme outil d'évaluation de la recherche scientifique. *Bulletin de Méthodologie Sociologique* 100 (1), 45–50. <http://dx.doi.org/10.1177/075910630810000108>
- Cristea, I., Naudet, F., Nutu, D., Gentili, C., 2018. *Open science practices in clinical psychology journals: an audit study*. <https://doi.org/10.31219/osf.io/t2k56>
- Darmoni, S. J., Ladner, J., Devos, P., Gehanno, J.-F., 2009. Robustesse du score SIGAPS, critère bibliométrique pour valoriser les publications des établissements de santé. *La Presse Médicale* 38 (7-8), 1056–1061. <http://dx.doi.org/10.1016/j.lpm.2009.03.011>
- Galvez-Behar, G., 2011. Faut-il classer les revues en sciences humaines et sociales ? dix années de controverses françaises (1999-2009). In: Servais, P. (Ed.), *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales. Regards des chercheurs*. Bruylant-Academia, Louvain-la-Neuve, pp. 243-265.
- Gerestein, D. van, 2015. Quality open access market and other initiatives: a comparative analysis. *LIBER Quarterly* 24 (4), 162-173. <http://dx.doi.org/10.18352/lq.9911>
- Gingras, Y., 2016. *Bibliometrics and Research Evaluation. Uses and Abuses*. MIT Press, Cambridge MA.
- Guédon, J.-C., 2001. *In Oldenburg's long shadow: librarians, research scientists, publishers, and the control of scientific publishing*. Association of Research Libraries, Washington D.C. <http://www.arl.org/storage/documents/publications/in-oldenburgs-long-shadow.pdf>
- Harnad, S., Brody, T., Vallières, F., Carr, L., Hitchcock, S., Gingras, Y., Oppenheim, C., Stamerjohanns, H., Hilf, E.R., 2004. The Access/Impact problem and the green and gold roads to open access. *Serials Review* 30 (4), 310-314. <http://dx.doi.org/10.1080/00987913.2004.10764930>
- Hayman, R., 2018. LIS practitioner-focused research trends toward open access journals, academic-focused research toward traditional journals. *Evidence Based Library and Information Practice* 13 (1), 24-26. <http://dx.doi.org/10.18438/ebliip29377>

Heinderyckx, F., Hardy, M., Vanholsbeeck, M., 2012. Les revues scientifiques en information-communication. *Questions de Communication* 21, 157-170. <http://dx.doi.org/10.4000/questionsdecommunication.6643>

Hinssen, P., 2010. *The new normal: explore the limits of the digital world*. Across Technology, Gent. <http://www.worldcat.org/isbn/9789081324250>

Iribarne, A., 2004. Un exemple d'incapacité gestionnaire dans la mise en œuvre d'une réforme : vingt ans de gestion des chercheurs au CNRS. *Politiques et management public* 22 (2), 19–38. <http://www.persee.fr/docAsPDF/pomap0758-17262004num2222838.pdf>

Laakso, M., Solomon, D., Björk, B., 2016. How subscription-based scholarly journals can convert to open access: A review of approaches. *Learned Publishing*, 29, 259-269. <http://dx.doi.org/10.1002/leap.1056>

Leclercq, B., 2016. Évolutions récentes de l'évaluation de la recherche. In: Zaccai, E., et al., pp. 13-32.

Le Crosnier, H., 1990. *Systèmes d'accès à des ressources documentaires : vers des anté-serveurs intelligents*. Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille III. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00004654/>

Leeuwen, T. van, Meijer, I., Yegros-Yegros, A., Costas, R., 2017. Developing indicators on open access by combining evidence from diverse data sources. In: *Proceedings of the 2017 STI Conference*, 6-8 September, Paris, France. <https://arxiv.org/ftp/arxiv/papers/1802/1802.02827.pdf>

Lussier, S., 2014. *Les enseignants-chercheurs en gestion à l'épreuve des nouvelles injonctions institutionnelles en matière d'évaluation : une étude France-Québec*. Thèse de doctorat, Université Paris Dauphine - Paris IX. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01023648>

Lussier, S., Chanlat, J.-F., 2017. Les enseignants en gestion face aux nouvelles injonctions institutionnelles. *Revue Française de Gestion* 43 (267), 79–96. <http://dx.doi.org/10.3166/rfg.2017.00183>

Magri, M. H., Solari, A., Rerat, K., 1996. Les périodiques scientifiques d'audience internationale au travers du journal citation reports : analyse du système d'évaluation de l'ISI. Application à l'étude de la production de l'INRA. In: *L'information scientifique et technique : nouveaux enjeux documentaires et éditoriaux*. Colloque INRA, 21-23 octobre 1996, Tours.

Maharg, P., Nair, A., Easton, C., 2018. 'The most audacious and specific plan for knowledge, freedom and a better world': Developing radical pathways to free, open journals. *European Journal of Law and Technology* 9(1). <http://ejlt.org/article/view/630>

Martín-Martín, A., Costas, R., van Leeuwen, T., López-Cózar, E. D., 2017. Evidence of open access of scientific publications in google scholar: a large-scale analysis. *SocArXiv*. <http://dx.doi.org/10.17605/OSF.IO/K54UV>

Meadows, A., 2015. Flipping, not Flopping: Converting Subscription Journals to Open Access. *The Scholarly Kitchen*, March 4, 2015. <https://scholarlykitchen.sspnet.org/2015/03/04/flipping-not-flopping-converting-subscription-journals-to-open-access/>

MESRI, 2018. *Plan national pour la science ouverte*. Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Paris. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entree-sans-delai-sans-paiement.html>

Moles, A. 1990. *Les sciences de l'imprécis*. Seuil, Paris.

Ojasoo, T., Maisonneuve, H., Matillon, Y., 2002. Le facteur d'impact des revues, un indicateur bibliométrique à manier avec prudence. *Presse Médicale* 31 (17), 775-781.

Perna, S., Chander, H., 2018. Scholarly open access publishing: Growth of LIS open access journals visible through Directory of Open Access Journals. *Library Philosophy and Practice*, 1749. <https://digitalcommons.unl.edu/libphilprac/1749/>

Priem, J., Taraborelli, D., Groth, P., Neylon, C., 2010. *Altmetrics: A manifesto*. <http://altmetrics.org/manifesto>

Prost, H., Schöpfel, J., 2012. Les revues francophones dans le domaine information, communication, documentation. Une étude empirique. *Documentaliste - Sciences de l'Information* 49 (3), 62-70. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00908592/>

Schöpfel, J., Prost, H., 2009. Le JCR facteur d'impact (IF) et le SCImago journal rank indicator (SJR) des revues françaises : une étude comparative. *La Psychologie Française* 54 (4), 287-305. <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic00567847>

Shamseer, L., Moher, D., Maduekwe, O., Turner, L., Barbour, V., Burch, R., Clark, J., Galipeau, J., Roberts, J., Shea, B. J., 2017. Potential predatory and legitimate biomedical journals: can you tell the difference? A cross-sectional comparison. *BMC Medicine* 15 (1). <http://dx.doi.org/10.1186/s12916-017-0785-9>

SPARC, PLOS, OASPA, 2012. HowOpenIsIt? Open Access Spectrum. <https://www.plos.org/how-open-is-it>

Suber, P., 2003. Removing the barriers to research: An introduction to open access for librarians. *College & Research Libraries News* 64 (2), 92-94. <http://legacy.earlham.edu/~peters/writing/acrl.htm>

Taylor, L., Willett, P., 2017. Comparison of US and UK rankings of LIS journals. *Aslib Journal of Information Management* 69 (3), 354-367. <http://dx.doi.org/10.1108/ajim-08-2016-0136>

Tennant, J. P., et al, 2017. A multi-disciplinary perspective on emergent and future innovations in peer review. *F1000Research* 6, 1151+. <https://f1000research.com/articles/6-1151/v3>

Williams, G., Galleron, I., 2016. Bottom up from the bottom: A new outlook on research evaluation for the SSH in France. In: Ochsner, M., Hug, S. E., Daniel, H.-D. (Eds.), *Research Assessment in the Humanities*. Springer, pp. 181-198. <http://dx.doi.org/10.1007/978-3-319-29016-414>

Vandermotten, C., 2016. L'impact des rankings sur l'existence et la diversité des revues scientifiques et sur les pratiques disciplinaires. Le cas de la géographie. In: Zaccai, E., et al., pp. 91-99.

Zaccai, E., Timmermans, B., Hudon, M., Clerbaux, B., Leclercq, B., Bersini, H. (Eds.), 2016. *L'évaluation de la recherche en question(s)*. Académie Royale de Belgique, Bruxelles.
<https://orbi.uliege.be/handle/2268/199540>